

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2022 À 16 H 00

-----  
Rapport N° 39

SOUTIEN À UNE COMPAGNIE DE SPECTACLE VIVANT CLERMONTOISE- L'ARCHIPEL DES ARTS  
-----

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le dix huit novembre, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 novembre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

**Préside la séance** : Olivier BIANCHI, Maire

**Secrétaire** : Wendy LAFAYE

**Conseiller(e)s présent(e)s :**

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :**

Nicaise JOSEPH pouvoir à Lucas PEYRE, Fatima BISMIR pouvoir à Alexis BLONDEAU, Alparslan COSKUN pouvoir à Marianne MAXIMI, Diego LANDIVAR pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL pouvoir à Magali GALLAIS, Lucie MIZOULE pouvoir à Pierre MIQUEL, Stanislas RENIE pouvoir à Eric FAIDY

**Conseiller(e)s excusé(e)s :**

Valérie BERNARD

-----  
*Mme Christine DULAC ROUGERIE préside la séance et procède à l'appel.*

*M. le Maire arrive après la minute de silence en hommage à Mme PARIENTE et reprend la présidence de la séance avant la présentation de la question n°1.*

*Mme Sondès EL HAFIDHI arrive pendant le diaporama de la question n°3.*

*M. Alparslan COSKUN quitte la séance avant le vote de la question n°3 et donne pouvoir à Mme Marianne MAXIMI.*

*M. Diego LANDIVAR quitte la séance avant le vote de la question n°5 et donne pouvoir à Mme CHENNOUF-TERRASSE.*

*M. MAQUAIRE-BEAUSOLEIL quitte la séance avant le vote de la question n°7 et donne pouvoir à Mme Magali GALLAIS (fin du pouvoir donné par Mme Valérie BERNARD).*

-----  
**Rapport N° 39**  
**SOUTIEN À UNE COMPAGNIE DE SPECTACLE VIVANT CLERMONTOISE- L'ARCHIPEL DES ARTS**  
-----

La compagnie L'Archipel des Arts a été créée en 2022 à Clermont-Ferrand par Elsa Carayon. Comédienne, autrice et metteuse en scène qui avait auparavant travaillé avec plusieurs compagnies clermontoises (Iceberg Théâtre, Le Bruit des Cloches, Etc Art), et présenté plusieurs textes qui ont été portés à la scène (Anima, Pas de femme pas de chocolat, Meurtres à Clermont-Ferrand).

Dans le cadre du festival « La Cour fait court ! », organisé par la Cour des Trois Coquins au printemps 2022, Elsa Carayon a présenté une maquette d'une petite forme intitulée « L'impossible questionnaire » de Proust, qui a reçu un accueil très favorable du public et des professionnels. Forte de cette expérience, elle a souhaité poursuivre le travail afin de présenter une forme plus aboutie afin d'engager une démarche de diffusion auprès d'équipements culturels de la Métropole et Région.

Dans le cadre de ce travail d'adaptation, les résidences sont prévues à la Cour des Trois Coquins, une promesse d'achat a d'ores et déjà été confirmée par le festival La Grande côte en solitaire à Lyon.

Budget prévisionnel de l'évènement : 15 200 €

Subvention sollicitée : 4 000 €

Subvention proposée : 4 000 €

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- d'attribuer la subvention de 4 000 € à l'association présentée ci-dessus au titre de l'aide à la création.

<b>TOTAL VOTANTS :</b>	<b>54</b>	=	47 Conseillers Présents	+	7 Représentés	-	0 Non participation
<b>TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :</b>	<b>54</b>	=	<b>Pour : 54</b>	+	<b>Contre : 0</b>		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,  
Pour le Maire et par délégation,  
L'Adjointe déléguée



Isabelle LAVEST